



pôle emploi

Actualisation mensuelle

Madame, Monsieur,

L'actualisation mensuelle n'a pas évolué depuis de nombreuses années, pour Pôle emploi il est donc indispensable d'améliorer son service pour l'adapter aux nouveaux besoins des utilisateurs.

Comme nous vous l'avions annoncé en début d'année, Pôle emploi a déployé un nouveau formulaire d'actualisation vers les jeunes de moins de 26 ans le 28 janvier 2022 et vers les moins de 30 ans le 26 février 2022.

Le temps est venu de généraliser ce nouveau service à l'ensemble des demandeurs d'emploi du Grand Est. Ce changement interviendra le 28 mai 2022.

Une campagne d'information sur ces évolutions est réalisée auprès de l'ensemble des demandeurs d'emploi de votre territoire.

Pour accompagner notre public dans la prise en main de ce nouveau service, deux vidéos explicatives ainsi qu'un simulateur sont à disposition :

1. Présentation de la nouvelle actualisation

https://www.pole-emploi.tv/widget/pe_simplification_actualisation-mp4-1

1. Un « pas à pas » pour accompagner les demandeurs d'emploi à chacune des étapes

https://www.pole-emploi.tv/resource/v21hv261_pe_simplification_actualisation_maj_2022_st_v2-mp4-1/hd/sf_publication_channel/Widgets.mp4

1. Un simulateur permettant aux demandeurs d'emploi de découvrir les principales évolutions de la nouvelle actualisation : <https://www.pole-emploi.fr/simulateur-nouvelle-actualisation/html/>